

157^{ème} Assemblée des délégués de la



samedi 4 novembre 2023
à 9h00

café - croissants dès 8h00

**Salle polyvalente de Palézieux
(Palézieux-Village)**

organisation :
L'Harmonie d'Oron

*Attention !! 18 octobre 2023
Délai de réponse pour les président·e·s*

CONVOCAATION

Un grand MERCI
pour leur soutien à



RAIFFEISEN



la Mobilière



**Crissier
Centre Automobile Romand**



L'Harmonie d'Oron



De sa fondation, en 1881, jusqu'à ce jour, la Fanfare du Cercle d'Oron a soufflé bien des airs, connus ou moins connus. La quarantaine de membres actifs que compte la société n'ont pas peur de s'investir pour leur société ni de se produire en public afin de divertir les gens. Les musiciens et musiciennes n'hésitent donc pas à animer des fêtes villageoises, régionales ainsi que diverses réceptions, ni à participer à des concours au niveau cantonal ou fédéral. En outre, la société organise en décembre de chaque année ses concerts annuels et participe activement à la traditionnelle Foire aux Oignons d'Oron au début d'octobre. Elle y tient plusieurs stands et y vend ses propres chaînes d'oignons ainsi que des raclettes et des burg'clette.

Cette société fait partie de la Société Cantonale des Musiques Vaudoises depuis 1939 ainsi que du Giron des Musiques de la Veveyse depuis 1994, après dissolution de l'Amicale des Musiques de la Haute-Broye dont nous avons fait partie de 1960 à 1993. Elle a connu, trente-deux présidents, vingt-trois directeurs, cinq uniformes (l'actuel date de 2004) et quatre drapeaux (le dernier a été inauguré en 2016). Depuis janvier 2021, la société est présidée par Basil Hockenjos et placée sous la direction de Serge Gros depuis février 2019.

Elle organise également diverses manifestations comme des lotos, des concerts de villages, ou encore le Giron des musiques de la Veveyse. L'édition de mai 2016 a été mise sur pied à Oron-la-Ville et cette magnifique fête est encore inscrite dans toutes les mémoires.

Les musiciens exercent leurs talents aussi à l'étranger. En 1925 déjà, la fanfare participait à un premier concours musical à St-Gervais (Haute-Savoie), en 1994 à une rencontre d'harmonies et fanfares de la région du Midi à Bagnols sur Cèze (Gard), et en 2000 à la rencontre « Fanfares en Fête » mise sur pied par la Fraternité de Villers-le-Lac. Elle s'est également déplacée jusqu'en Vendée en 2007 pour participer au mariage de l'une de ses musiciennes, aux Pays-Bas pour un échange avec une société amie en 2010 : de sacrées épopées...

Depuis 2011, la Fanfare du Cercle d'Oron a changé de nom pour celui de l'Harmonie d'Oron, plus adapté à sa composition actuelle.

Menu

Terrine et salade
Fondue au fromage
Meringues et crème double
Café - thé

ORDRE DU JOUR

1. Salutations
2. Désignation des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 5 novembre 2022
4. Admissions et démissions (sections)
5. Rapports :
 - 5 a) de la Présidente du Comité central
 - 5 b) du Président de la Commission de musique
 - 5 c) du Président de la Commission technique des tambours
 - 5 d) des Responsables du Camp d'été SCMV
 - 5 e) du Caissier du Comité central
 - 5 f) de la Commission de vérification des comptes
6. Approbation des comptes 2022 et de la gestion du CC
7. Budget 2024
8. Nomination de la Commission de vérification des comptes 2023
9. Informations de l'AEM-SCMV
10. Assemblée des délégués
11. Fête des jubilaires
12. Concours vaudois des solistes et petits ensembles (CVSPE)
13. Fête cantonale Gimel
14. Groupe de travail SCMV : réflexion sur le fonctionnement de la faïtière
15. Communications du Comité cantonal et des commissions
16. Propositions des sections
17. Divers

Les sections voudront bien prêter une attention toute particulière à cet ordre du jour.

Nous remercions L'Harmonie d'Oron pour l'organisation de cette assemblée.

RENSEIGNEMENTS ET INSTRUCTIONS

Présence obligatoire

Selon l'article 15 des Statuts, « l'Assemblée des délégués se compose d'un délégué au moins par section. Il s'agit en principe du président. La présence de chaque section est obligatoire, ainsi que l'acquisition d'une carte de fête au minimum ».

Toute société absente devra s'acquitter, en sus du coût d'une carte de fête obligatoire de Fr. 37.-, d'un montant de Fr. 200.-, selon décision de l'AD 2012.

Remarque importante

Le responsable de chaque section s'annoncera jusqu'à 08h30, au plus tard, à l'entrée de la salle où il recevra la documentation relative à l'assemblée et, contre paiement, la-les carte-s de fête du banquet.

RENSEIGNEMENTS ET INSTRUCTIONS

Point 3 : Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 5 novembre 2022

Le PV de la 156^{ème} assemblée est disponible sur le site SCMV au lien suivant :

<https://scmv.ch/ad-2023>

Point 8 : Nomination de la Commission de vérification des comptes 2023

Les sociétés désignées sont :

- La Montagnarde de Bullet
- L'Union instrumentale de L'Auberson
- L'Union instrumentale de Ste-Croix

Point 10 : Assemblée des délégués

Les sociétés souhaitant se porter candidates pour organiser une Assemblée des délégués peuvent se proposer dans le délai imparti.

Aucune candidature déposée pour **2024** et suivantes.

Point 11 : Fête des jubilaires

La Fête des jubilaires 2024 organisée par l'Union instrumentale de Forel-Lavaux aura lieu le 24 mars à Savigny.

La Fête des jubilaires 2025 a été attribuée l'année passée à la Fanfare de Gryon.

Les sociétés souhaitant se porter candidates pour organiser une Fête des jubilaires les années suivantes peuvent se proposer dans le délai imparti.

Point 12 : Concours vaudois des solistes et petits ensembles (CVSPE)

L'Echo du Chêne d'Aubonne l'organise le 11 novembre prochain à Aubonne.

La Fanfare de Nyon a posé sa candidature pour l'organisation en 2024.

Les sociétés souhaitant se porter candidates pour organiser un CVSPE les années suivantes peuvent se proposer dans le délai imparti.

Point 16 : Propositions des sections

Art. 18 des Statuts : Les propositions doivent être adressées par écrit, au président du CC au moins 5 jours avant l'assemblée. Passé ce délai, les propositions sont renvoyées à l'assemblée suivante. En l'occurrence, nous vous invitons à les faire parvenir, par écrit, d'ici au 30 octobre au plus tard, à la présidente Monique Pidoux Coupry, Chemin du Tzatio 10, 1410 Thierrens.

RAPPORT DU PRESIDENT DE LA COMMISSION DE MUSIQUE

Point 5b de l'ordre du jour

Mesdames, Messieurs,

La Commission de musique de la SCMV s'est réunie 8 fois entre novembre 2022 et septembre 2023

A ce jour elle est composée de :

Christine Flotron, secrétaire

Joëlle Gaillard, membre de la Commission Permanente (CP) du CVSPE

Vincent Maurer, responsable du Concours Cantonal 2023 et membre de la CP CVSPE et du Forum, président CM depuis septembre 2023

Antoine Rabut, représentant la SCMV auprès du Fonds romand et tessinois de composition, et responsable des cours d'initiation à la direction

Yves Hürlimann, membre

Florian Spirito, président de la Commission Technique des tambours et membre de la CP CVSPE

Stéphane Pecorini, président de la CM jusqu'en septembre 2023 et responsable du camp de musique

La saison 2022-2023 a bien sûr été marquée par la préparation et l'organisation des concours de la Fête Cantonale de Gimel.

La CM a commandé, en lien avec l'Association cantonale des musiques thurgoviennes, les pièces imposées de cette fête. Cette tâche de longue haleine avait commencé en 2019 avec les premiers contacts avec les compositeurs. La CM est satisfaite de l'excellente qualité des pièces proposées qui sont à l'image de la musique pour instruments à vent et percussion actuelle. Il est important, pour les concours, de proposer une musique qui reflète son temps et ses courants. La commande de pièces imposées est aussi l'occasion d'agrandir le répertoire et faire connaître des compositeurs actuels. C'est un aspect indispensable du rôle de la SCMV.

Vincent Maurer a été le représentant de la CM auprès des organisateurs de Gimel et a accompli un travail gigantesque en participant à de nombreuses séances et en organisant les concours. Il a organisé la journée de distribution des pièces imposées, organisé le travail des membres du jury, mis en place les plannings personnalisés, les contrats, l'envoi des pièces, l'organisation logistique (hôtel, repas, déplacement) en collaboration avec le CO et a été présent sur place tout le week-end. La CM lui est extrêmement reconnaissante pour son investissement sans faille.

Du point de vue des concours la CM est complètement satisfaite du travail du CO de Gimel et tient à le remercier infiniment. En particulier son président, Laurent Pasche, et le responsable des concours Pascal Martin qui lui aussi a accompli un énorme travail.

Durant l'année la Commission Permanente du CVSPE a préparé le prochain concours qui aura lieu à Aubonne le 11 novembre prochain. Sous la présidence de Jennifer Girod, les membres de la CM Joëlle Gaillard, Vincent Maurer et Florian Spirito, accompagnés de Norbert Pfammater, ont travaillé d'arrache-pied pour offrir à la jeunesse un concours moderne et actuel. Engagement jurys, révision du règlement, adaptation du cahier des charges, contact avec la société organisatrice, planification des concours, mise sur pied d'un système informatique, etc. Un grand merci à eux. Venez nombreux à Aubonne le 11 novembre pour soutenir nos jeunes !

Antoine Rabut s'est consacré au Fonds Romand et Tessinois de Composition et aux cours d'initiation à la direction. Suite au dernier rapport de 2022, les choses n'ont que peu évolué. Malgré plusieurs relances faites, nous n'avons pas fait de réunion. Le président du FRTC a néanmoins dit que nous devons retrouver un représentant fribourgeois ainsi qu'une personne reprenant la trésorerie.

Pour ma part (AR), je souhaite que nous repartions sur des projets simples de compositions par des compositeurs suisses, ce qui était l'essence du FRTC.

En ce qui concerne les formations à la direction, nous avons tenté de mettre en place des répétitions ouvertes avec l'Echo des Rochers de Puidoux ainsi que l'Harmonie Lausannoise. Le but étant de donner à tous les musiciens qui le souhaitent l'opportunité de venir vivre l'expérience de la direction et peut-être faire naître des vocations. Il n'y a eu malheureusement aucune personne d'inscrite.

Nous allons donc réfléchir très prochainement à une formation sur plusieurs week-ends que nous proposerons dans les plus brefs délais.

Merci à Antoine Rabut !

Le camp 2023 a changé une partie de son équipe dirigeante. Stéphane Pecorini a repris la direction musicale du camp et le bureau est actuellement formé de Daniel Guignard, Ysaline Javet et Véronique Mayor. Le camp a été placé sous la thématique « La Route de la Soie ». Stéphane Pecorini et Nicolas Mognetti, chefs invités, ont élaboré un programme musical autour de compositeurs afghans, indiens, chinois, etc. Le programme a été très apprécié des participants et du public. 15 professeurs ont accompagné les élèves la première semaine et l'audition du samedi a permis de faire voyager les auditeurs entre Venise et Pékin. Deux professeurs de sport et une équipe de cuisine au top complétaient l'encadrement.

Un grand merci à tous !

Actuellement la CM planche aussi, sous la responsabilité d'Yves Hürlimann, sur un état des lieux de la rémunération des chefs dans notre canton. Vous en apprendrez plus au printemps 2024.

La CM a participé aussi à des séances du groupe de travail de restructuration de la SCMV sous la houlette fort appréciée d'Albin de Miéville. Le Comité Central vous parlera des résultats de ces séances à l'Assemblée.

Mesdames et Messieurs, comme vous le constaterez votre CM est active et j'en suis extrêmement fier ! Merci à tous ses membres pour l'immense travail accompli !

Je quitte aujourd'hui la présidence de la CM mais reste membre. A titre personnel j'aimerais exprimer ma gratitude envers tous les membres actuels ou passés avec qui j'ai travaillé. Cela a toujours été un plaisir. Je passe la main, avec une confiance totale, à Vincent Maurer qui aura la lourde tâche d'accompagner tous les acteurs de la SCMV pour qu'elle entre dans le XXI^e siècle.

Un grand merci à tous les acteurs de notre passion : Monique Pidoux Coupry et son comité, Florian Spirito et la CTT, Bertrand Curchod et l'AEM. Merci de nous permettre d'avancer.

Enfin merci à vous tous d'œuvrer pour notre bien commun : LA MUSIQUE

Le président de la CM
Stéphane Pecorini

RAPPORT DU PRESIDENT DE LA COMMISSION TECHNIQUE DES TAMBOURS

Point 5c de l'ordre du jour

Chères musiciennes, Chers musiciens,

Si en 2022 nous avons pu enfin refaire de la musique ensemble, nous avons pu continuer en 2023 et c'est tant mieux pour tout le monde.

Ce printemps une échéance à retenir, la Fête cantonale à Gimel les 18,19,20 et 21 mai dernier.

Même si le temps n'a pas été des plus chauds, l'ambiance est restée conviviale et festive.

15 passages devant jury pour 11 ensembles du canton et 1 invité, ainsi que 10 prestations au concours de marche. Une belle représentation au niveau cantonal et un grand bravo à tous ces ensembles, aux membres et aux directeurs.

Le camp musical s'est très bien déroulé sous une nouvelle direction en binôme. Même si les tambours n'étaient que 4 comme bien trop souvent, je ne désespère pas de voir grandir le groupe les prochaines années.

Lors de ce camp, j'ai puisé dans les percussionnistes afin de gonfler l'ensemble pour une pièce de batterie anglaise à jouer sur place et en défilé, ce qui a très bien fonctionné. Il est d'ailleurs prévu d'organiser un samedi entier sous la forme d'un master class, afin de renouveler la chose avec d'autres percussionnistes, si possible de tout le canton, et monter une belle équipe de marching band.

La date vous sera communiquée dès que possible et surtout n'oubliez pas de vous inscrire en nombre.

Enfin, le CVSPE repart de plus belle cet automne à Aubonne. 20 tambours individuels et 5 ensembles tenteront de défendre leur chance au mieux et de se faire plaisir. Je leur souhaite d'ores et déjà bonne chance et me réjouis de les écouter.

Et n'oubliez pas, que même si vous ne nous voyez pas beaucoup hormis les grands événements, votre commission technique est là pour vous aider en cas de besoin.

Je remercie mes deux collègues, Olivier Monge et Christophe Laurent, pour leur travail et vous souhaite à toutes et tous une bonne suite et vive la musique.

Le président de la CTT
Florian Spirito

RAPPORT DES RESPONSABLES DU CAMP DE MUSIQUE

Point 5d de l'ordre du jour

Rapport d'activité des responsables du camp – 2023

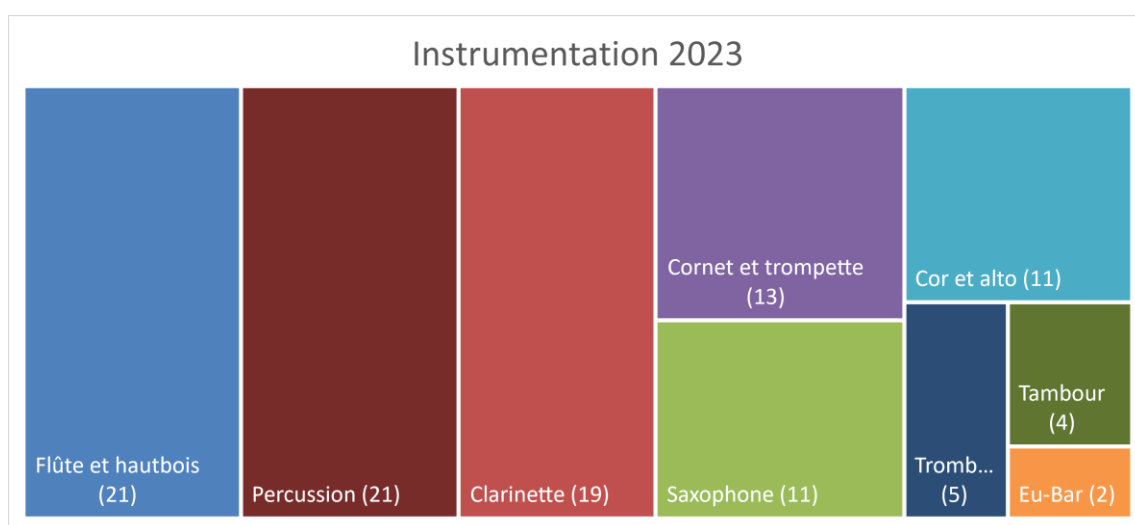
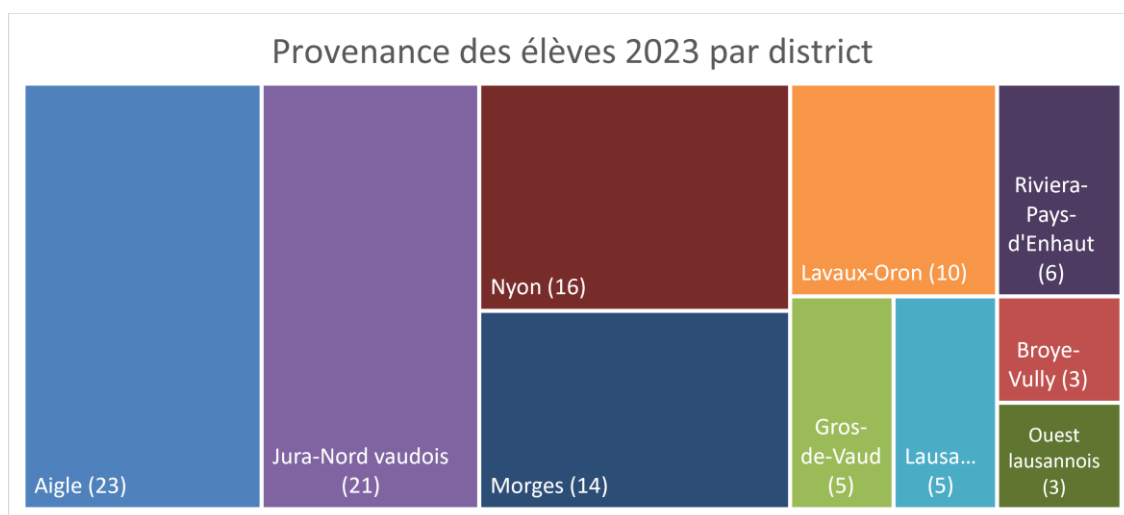
Après le grand spectacle « Aux Suivants » en 2022, marquant les quatre décennies d'existence du camp d'été de la SCMV, le 41ème camp a eu lieu en juillet 2023 dans un format tout à fait standard.

Cela dit, la nouveauté était tout de même au rendez-vous, notamment au sein de l'encadrement musical. Stéphane Pecorini, nouveau directeur musical, s'est entouré d'une équipe bien équilibrée entre habitués du camp et nouveaux venus, instaurant un élan de fraîcheur sans pour autant créer de rupture trop abrupte avec les habitudes des élèves.

Une autre nouveauté de cette édition 2023 a été la mise en place des formulaires d'inscriptions en ligne. L'automatisation d'une partie des tâches administratives a ainsi pu soulager quelque peu le bureau du camp. De plus, à notre connaissance, cette nouvelle modalité a été très favorablement accueillie par les élèves du camp et les sociétés de musiques.

Nous prenons congé à l'issue de ce camp de Geneviève Chesaux, qui a œuvré en tant que responsable de la cuisine pendant les 20 camps à Sainte-Croix. Avec sa personnalité énergique et attachante, ses compétences et son expérience dans la gestion d'une cuisine communautaire, elle a été un atout majeur au sein de l'encadrement du camp SCMV. Avec beaucoup de gratitude, nous lui souhaitons plein de bonheur dans sa retraite très active !

Ci-après, quelques chiffres intéressants sur les élèves du camp 2023, pour répondre aux deux questions les plus souvent posées à leur sujet.



Grâce au soutien de nos fidèles sponsors, mais également grâce à la subvention nouvellement obtenue de la FEM par l'AEM-SCMV, le camp 2023 a réussi à réaliser un exercice financier équilibré, malgré les augmentations de charges dues notamment à la hausse des prix courants.

Les organisateurs partent donc confiants pour la 42^{ème} édition en juillet 2024.

Pour le bureau du camp,
Daniel Guignard

INFORMATIONS DE L'AEM-SCMV

Point 9 de l'ordre du jour

Les 11 écoles de musique membres de l'AEM-SCMV, reconnues par la Fondation pour l'Enseignement de la Musique, comptent aujourd'hui plus de 3550 élèves.

L'année scolaire 2022-2023 a été marquée par le renouvellement de la reconnaissance de toutes les écoles de musique et conservatoires du canton. En effet, les accréditations de la FEM ont une durée limitée et c'est au printemps dernier que chaque école de musique et conservatoire du canton a déposé un dossier de renouvellement de sa reconnaissance. Dans ce cadre, nos écoles de musique ont démontré leur professionnalisme et ont, dans leur grande majorité, été reconnues sans conditions.

Le fonds "projets", récemment mis en place par la FEM, a permis à l'AEM d'obtenir deux précieux dons : un soutien de 10'000 CHF pour le camp de musique et 5'000 CHF pour le CVSPE. Cette manne est particulièrement bienvenue en cette période difficile en termes de recherche de fonds.

Le soutien financier camp est bienvenu, car il permet d'assurer sur le moyen terme la stabilité financière de son organisation. Ainsi, les tarifs d'inscriptions restent inchangés, malgré les augmentations de charges, et garantissent la plus grande accessibilité possible au camp de musique.

En ce qui concerne la deuxième édition du CVSPE qui aura lieu le samedi 11 novembre 2023 à Aubonne, les inscriptions sont closes, avec 159 concurrents inscrits. La commission permanente sous la présidence de Mme Jennifer Girod se réjouit d'accueillir les nombreux solistes et ensembles à l'occasion de cette édition.

Au printemps dernier, la FEM a rapidement mis en place, à la sauce vaudoise, le programme fédéral d'encouragement Jeunes Talents Musique. Nous vivons une première année "test" et nous nous réjouissons de participer activement à l'évolution de ce programme.

Nous informons aussi des récents changements au comité de notre association, avec les départs de deux membres fondateurs : Claude Perrin et Jean-Pierre Bourquin. Nous les remercions vivement pour tout ce qu'ils ont apporté à nos écoles et, par conséquent, également à nos sociétés de musique.

Notre comité fonctionne avec une personne de plus depuis un an, ce qui est favorable à une transition douce. C'est avec grand plaisir que nous accueillerons une nouvelle membre, Chantal Maurer, présidente de l'école de musique de Rolle. Son expérience dans les instances communales et sa connaissance des écoles et sociétés de musique sera un atout important pour notre association.

Le comité est désormais composé de :

- Bertrand Curchod, président
- Chantal Maurer
- Norbert Pfammatter
- Etienne Mounir
- Didier Bérard, représentant de la SCMV

Septembre 2023

Comité AEM-SCMV